



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Mars 2023 **DÉLIBÉRATION N° 2023/01**

Objet : INSTALLATION NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE DEMISSION

Rapporteur : Monsieur Silvio BIELLO - Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-4, R.2121-2 et R2121-4 ;

VU le Code Electoral et notamment l'article L.270 ;

VU le courrier de Monsieur Xavier GERARD en date du 24 Janvier 2023 portant démission de son mandat de conseiller municipal ;

VU le courrier de Monsieur le Maire de MONTSOULT en date du 08 Février 2023 informant Monsieur le Préfet du Val d'Oise de la démission de Monsieur Xavier GERARD ;

VU le tableau du Conseil Municipal à date ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code électoral, et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du Conseiller Municipal démissionnaire est assuré par « le candidat venant

sur une liste immédiatement après le dernier élu » ;

Considérant, par conséquent, que Madame ROSE-Hélène BIRBA, candidate suivante de la liste « PROGRES ET INTERET COMMUNAL », est désignée pour remplacer MONSIEUR Xavier GERARD au Conseil municipal ;

Considérant le refus express pour raisons personnelles et familiales de Madame ROSE-Hélène BIRBA, adressé par correspondance en Mairie le 13 Février 2023 ;

Considérant, par conséquent, que Monsieur Patrice MERLET, candidat suivant de la liste « PROGRES ET INTERET COMMUNAL », est désigné pour remplacer MONSIEUR Xavier GERARD au Conseil municipal ;

Considérant que MONSIEUR Patrice MERLET, suivant de liste, a accepté de devenir conseiller municipal ;

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de la démission de Monsieur Xavier GERARD.
- **PREND ACTE** de l'installation de MONSIEUR Patrice MERLET en qualité de conseiller du conseil municipal.

Transmis et reçu au contrôle de légalité, le : 04/04/2023

Publié le : 04/04/2023

Exécutoire le : 04/04/2023

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(Articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).



Franck BEGARD

Directeur Général des Services

Le Maire,

Silvio BIELLO